



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Stratégie de développement durable

2018-2023



Canada

Nous croyons que le patrimoine naturel et culturel de la région de la capitale constitue un héritage précieux qui devrait être protégé pour les générations à venir. Nous protégeons cet héritage en prenant des mesures en matière de changements climatiques, en construisant des infrastructures résilientes, en protégeant la biodiversité et la qualité de l'eau, en promouvant l'agriculture durable et les collectivités sûres et en rapprochant les Canadiens de la nature. Nous gérons le patrimoine naturel et culturel de la région de la capitale en tenant compte des inégalités et en bâtissant une capitale toujours plus verte.





À titre d'intendante et de planificatrice principale des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada, la Commission de la capitale nationale (CCN) s'emploie à bâtir une capitale plus verte. À la CCN, nous avons une longue tradition d'intendance environnementale, et nous souhaitons en faire davantage pour atteindre des résultats significatifs et mesurables en matière de durabilité écologique dans la région de la capitale nationale.

La présente stratégie de développement durable constitue une priorité organisationnelle et notre feuille de route pour bâtir une région de la capitale toujours plus verte. C'est un élément prédominant à inclure dans l'ensemble de nos plans, stratégies et politiques pour aider à élaborer des mesures concrètes et produire des effets durables. Cette stratégie cadre avec trois importantes initiatives fédérales et internationales : la Stratégie fédérale de développement durable, la Stratégie pour un gouvernement vert et les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Nous envisageons la capitale du Canada comme un modèle de durabilité, où l'on valorise la transparence et la responsabilisation, le leadership par l'exemple, la participation du public, la collaboration et l'équité sociale. Nous souhaitons protéger le patrimoine naturel et culturel et améliorer la santé et le bien-être de tous les résidents et visiteurs de la région de la capitale nationale.

Au sujet de la CCN

La Commission de la capitale nationale (CCN) est une société d'État fédérale dotée du vaste mandat de bâtir une capitale dynamique et inspirante qui soit une source de fierté et d'unité pour les Canadiens et un legs aux générations à venir. La CCN accomplit ce mandat en assumant ses fonctions de planificatrice à long terme des terrains fédéraux, de principale intendante des espaces publics d'importance nationale et de partenaire créative en matière d'aménagement et de conservation.

Trois orientations stratégiques établies dans le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 guident la CCN dans la réalisation de son mandat :

- Renforcer les relations avec la collectivité, les Autochtones et tous les ordres de gouvernement afin que la région de la capitale nationale soit accueillante et riche de sens.
- Conserver et valoriser les biens naturels, les paysages culturels et le patrimoine bâti dont la CCN est l'intendante pour veiller à ce que la capitale soit pittoresque et naturelle.
- Aménager, conserver et améliorer les biens de la CCN de façon à contribuer à l'évolution d'une capitale dynamique, branchée et durable qui soit une source d'inspiration pour les Canadiens.

À titre d'intendante principale des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada, la CCN s'emploie à bâtir une capitale plus verte pour assurer la durabilité à long terme de la région, et elle occupe une position unique lui permettant de jouer un rôle de chef de file à cet égard.

LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LA CAPITALE

La CCN reconnaît que la région de la capitale, territoire où elle exerce son mandat, est située sur le territoire ancestral de la Nation algonquienne. La CCN attache une grande importance au patrimoine et au savoir autochtones et s'engage à continuer de travailler en collaboration avec les communautés autochtones locales pour bâtir une région de la capitale durable.



Cadre fédéral en matière de durabilité

Le gouvernement du Canada souhaite réduire son empreinte carbone, favoriser une croissance économique responsable sur le plan environnemental, protéger et restaurer les écosystèmes et veiller à ce que les Canadiens s'épanouissent dans des environnements propres et sains. La Stratégie fédérale de développement durable, une stratégie pangouvernementale, présente les mesures que prendra le gouvernement du Canada pour progresser vers l'atteinte de sa vision : le Canada est l'un des pays les plus verts au monde et notre qualité de vie continue de s'améliorer.

La Stratégie fédérale énonce des principes clés de développement durable qui comprennent : le principe de précaution; l'utilisation écologiquement efficace des ressources naturelles, sociales et économiques; la transparence et la responsabilisation; la participation du public; la réconciliation; le principe du « pollueur-payeur »; l'intégration; l'équité intergénérationnelle. Elle est axée sur 13 objectifs ambitieux à long terme :

- Mesure relative aux changements climatiques
- Un gouvernement à faible émission de carbone
- Croissance propre
- Infrastructure moderne et résiliente
- Énergie propre
- Côtes et océans sains
- Lacs et cours d'eau vierges
- Terres et forêts gérées durablement
- Populations d'espèces sauvages en santé
- Eau potable
- Alimentation durable
- Rapprocher les Canadiens de la nature
- Collectivités sûres et en santé

Bien qu'elle ne soit pas tenue de rendre compte de ses résultats à l'égard de la Stratégie fédérale de développement durable, la CCN en adopte volontairement le cadre. En accomplissant son mandat, la CCN contribue déjà à 10 des 13 objectifs à long terme, et elle est d'avis que la région de la capitale nationale, siège du gouvernement du Canada, a un rôle important à jouer dans l'écologisation de la capitale du pays.

STRATÉGIE POUR UN GOUVERNEMENT VERT

L'écologisation des opérations gouvernementales est un moyen d'appuyer les objectifs de durabilité du Canada. Le gouvernement du Canada prévoit faire la transition vers des opérations à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique, tout en réduisant l'impact environnemental au-delà du carbone. Le Centre pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dirige les efforts pour s'assurer que le pays est un chef mondial des opérations gouvernementales écologiques, à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique. La Stratégie pour un gouvernement vert comprend des engagements concernant les éléments suivants : réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations du gouvernement; pratiques de construction verte pour son portefeuille immobilier; solutions de mobilité à faibles émissions de carbone; mesures d'adaptation aux changements climatiques pour les biens, les services et les opérations du gouvernement fédéral; approvisionnement écologique; adoption de technologies propres ainsi que de produits et de services écologiques.

« Le Canada est l'un des pays les plus verts au monde et notre qualité de vie continue de s'améliorer. »

Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030

En 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), qui comprend 17 objectifs de développement durable et 169 cibles. Ceux-ci sont issus d'un vaste processus de consultation auquel ont participé des millions de personnes dans le monde entier. Les Objectifs de développement durable forment le cadre mondial en matière de développement durable des 15 prochaines années. Ils intègrent les dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable, ainsi que les éléments de paix, de gouvernance et de justice.

À l'échelon fédéral, la Stratégie fédérale de développement durable 2016-2019 constitue le fondement de l'apport du gouvernement du Canada aux efforts mondiaux pour atteindre les cibles définies dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les cibles, jalons et plans d'action de la Stratégie fédérale indiquent comment le gouvernement du Canada mettra en œuvre les dimensions environnementales des Objectifs de développement durable.

La présente stratégie de développement durable est l'apport de la CCN à la Stratégie fédérale de développement durable et aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, mettant plus particulièrement l'accent sur les aspects environnementaux de ceux-ci. La CCN est toutefois déterminée à trouver des façons de mettre en œuvre sa stratégie qui contribuent à la création de collectivités saines et équitables. La section intitulée *Les principes de la CCN* comprend plus d'information sur l'engagement de la CCN à l'égard des aspects sociaux du développement durable.



Les réalisations de la CCN jusqu'à maintenant

La CCN possède une longue tradition d'intendance écologiquement responsable des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada. Sa première stratégie environnementale, intitulée *Bâtir une capitale plus verte*, était fondée sur cette tradition et comprenait des cibles ambitieuses dans cinq champs d'action, soit : réduire les déchets, protéger la diversité, prévenir la pollution, adopter des pratiques environnementales exemplaires et lutter contre le changement climatique. Cette stratégie a permis plusieurs réalisations de 2009 à 2017, dont voici les points saillants.

Réduire les déchets

La quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement provenant de la patinoire du canal Rideau a été réduite de 87 p. 100 depuis 2010-2011. L'utilisation de pratiques de démolition écologiques a permis de détourner 93,7 p. 100 des déchets de 70 projets de démolition.

Protéger la biodiversité

La CCN a pris de nombreuses mesures pour mieux protéger la biodiversité. L'ensemble de ses 28 écosystèmes et habitats de grande valeur (qui représentent 58 p. 100 des terrains qu'elle gère) ont été désignés « terres protégées » selon les catégories d'aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). De plus, la CCN a fait l'acquisition de plus de 775 hectares de terrain dans le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure. Afin de vérifier la santé de ces écosystèmes, elle a surveillé 11 indicateurs de la biodiversité sur ses terrains et financé des travaux de recherche dans le cadre de son programme de recherche en ressources naturelles, pour lesquels plus de 360 permis de recherche ont été délivrés depuis 2009.

Prévenir la pollution

La CCN a travaillé fort pour recenser et sécurisé les sites contaminés situés sur ses terrains, et elle a sécurisé 45 p. 100 d'entre eux. Elle a aussi adopté une politique interdisant l'application de pesticides à des fins esthétiques sur ses terrains.



Adopter des pratiques environnementales exemplaires

La CCN a réalisé plusieurs projets de construction écologique, dont un nouvel édifice et un projet de rénovations majeures tous deux certifiés LEED®. Elle a aussi construit un pavillon de services à consommation énergétique nette zéro au parc Vincent Massey et un pavillon de services à l'énergie solaire au parc Hog's Back, et elle a installé un système de chauffage et de climatisation géothermique à la ferme Moore. La CCN continuera d'inclure des pratiques de construction écologiques et écoénergétiques dans ses efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Diverses mesures ont contribué à la mobilité durable. La CCN a ajouté 20 km de sentiers au réseau du Sentier de la capitale, créé 15 aires de Parc-o-vélo et produit une carte du réseau cyclable de la région en partenariat avec la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau, Tourisme Ottawa et Tourisme Outaouais. Elle a également mis en place un service de navette vers le parc de la Gatineau durant le programme du Coloris automnal.

Lutter contre le changement climatique

Depuis 2011, la CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 15,4 p. 100. Cette réduction résulte de plusieurs projets d'efficacité énergétique réalisés à Rideau Hall et du remplacement de 34 p. 100 des véhicules de sa flotte par des véhicules moins énergivores.

Entre 2009 et 2017...



776,5

hectares de terrains ont été acquis dans le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure.

2 bâtiments et projets de rénovation majeure ont été certifiés



Le taux de détournement des déchets de la patinoire du canal Rideau a augmenté de



65,4 %.

58 %



des terrains de la CCN ont été désignés écosystèmes et habitats de grande valeur.

La CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de

15,4 %

comparativement à l'année de référence 2011-2012.

34 %



de la flotte de véhicules a été remplacée par des véhicules moins énergivores.

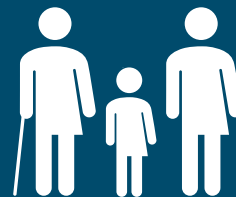
45 %



des sites contaminés de la CCN ont été sécurisés.



de déchets de démolition ont été détournées des sites d'enfouissement.



Au moins

175 000

personnes ont participé aux programmes et aux activités de sensibilisation à la conservation.

Continuer sur la lancée de *Bâtir une capitale plus verte*

Il est important pour la CCN de donner l'exemple et d'adopter des cibles nouvelles et ambitieuses. Il lui est aussi important de bâtir sur les réussites de sa première stratégie environnementale. Pour ce faire, elle veillera à ce que les pratiques environnementales mises en œuvre dans le cadre de la première stratégie continuent de faire partie ou d'être intégrées dans ses opérations quotidiennes et renforcera les objectifs qui nécessitent d'autres travaux.

Conserver des indicateurs

Dans certains cas, il sera facile de surveiller l'atteinte continue des objectifs de l'ancienne stratégie environnementale. Par exemple, les pratiques de gestion environnementales sont maintenant intégrées à tous les contrats d'entretien de la CCN, et la CCN encourage ses partenaires qui tiennent des événements sur ses terrains à détourner des sites d'enfouissement les déchets produits durant les événements. Dans d'autres cas, les nouvelles pratiques de gestion environnementales ont tellement bien fonctionné qu'elles sont devenues la norme et représentent une grande source de fierté pour le personnel de la CCN. C'est le cas de la gestion des déchets sur la patinoire du canal Rideau et des pratiques de démolition écologique de la CCN.

Faire progresser le programme écologique

La CCN doit franchir un pas de plus en ce qui a trait à certains objectifs de sa première stratégie environnementale qui ont été mis en œuvre avec succès. Par exemple, elle transformera ses principes directeurs en approvisionnement écologique en une politique en la matière, et elle révisera et renforcera sa politique sur les pesticides. De plus, plutôt que de chercher uniquement à employer des sources d'énergie renouvelable, la CCN tentera d'en produire en évaluant la possibilité de réaliser des projets d'énergie renouvelable sur ses terrains et dans ses immeubles. En ce qui a trait à la réduction des déchets, puisque ses projets réalisés sur les sites d'événements et dans ses locaux ont été couronnés de succès, elle s'attaquera maintenant à la gestion des déchets dans ses espaces publics et les immeubles dont elle est propriétaire.

Certaines mesures qui faisaient partie de la première stratégie environnementale de la CCN en tant qu'objectifs particuliers de durée indéterminée seront renforcées, et un certain nombre de nouvelles cibles précises leur seront ajoutées. Par exemple, la CCN mettra davantage l'accent sur la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans la gestion de la qualité de l'eau en déterminant, en stabilisant et en restaurant les berges dégradées et en établissant des corridors riverains. En outre, elle en fera plus en matière de sensibilisation à l'environnement et de transport durable en établissant des partenariats avec des organismes locaux pour offrir des programmes éducatifs sur ses terrains, en établissant des partenariats en production alimentaire urbaine, en améliorant l'accessibilité de ses espaces verts, en achetant des véhicules à zéro émission ou à faible taux d'émissions et en installant des bornes de recharge pour véhicules électriques sur ses terrains.

S'aligner sur les priorités fédérales

Certains objectifs vers lesquels des progrès ont été réalisés seront mis à jour afin qu'ils reflètent les nouvelles cibles du gouvernement fédéral. C'est notamment le cas de la cible de réduction des gaz à effet de serre de la CCN. La présente stratégie définit un certain nombre de mesures qui contribueront à l'atteinte de cette nouvelle cible, qui est de réduire de 40 p. 100 ses émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030. Ces mesures comprennent la réalisation de vérifications de la consommation d'énergie, l'adoption de méthodes et de lignes directrices de réduction des gaz à effet de serre pour ses terrains et ses immeubles et la connexion de ses immeubles à un système énergétique communautaire. Ces objectifs remplacent les cibles liées au code de construction LEED®, qui se sont avérées quelque peu contraignantes compte tenu de la grande diversité des immeubles et des projets de rénovation de la CCN.

La présente stratégie comprend de nombreuses mesures excitantes qui ne faisaient pas partie de la première stratégie environnementale de la CCN. Toutefois, en réfléchissant aux réussites et aux aspects à améliorer de la première stratégie, la CCN peut veiller à ce que tous ses précédents engagements soient respectés et à ce que la transition se déroule de manière harmonieuse.

« Nous avons une longue tradition d'intendance environnementale, et nous souhaitons en faire davantage en matière de durabilité écologique dans la région de la capitale nationale. »

Une nouvelle aventure commence : la Stratégie de développement durable 2018-2023

Créer des collectivités durables nécessite la collaboration des différents ordres de gouvernement et des diverses administrations territoriales, de même que l'expertise et les connaissances de divers domaines. Pour cette raison, la CCN a réuni des groupes de conservation, des défenseurs du cyclisme, des spécialistes de l'économie d'énergie, des urbanistes et des organisations écologistes, de même que ses partenaires de la Ville d'Ottawa, de la Ville de Gatineau et des autres ordres de gouvernement pour recueillir des idées et veiller à ce que sa stratégie permette de faire face aux défis et de profiter des possibilités. La CCN a aussi effectué de vastes consultations auprès de son personnel pour définir des mesures en vue de cette nouvelle aventure, ainsi que pour relever les défis qui l'attendent. Au total, 32 p. 100 du personnel de la CCN (148 personnes), 30 intervenants de la région et x membres du public ont corédigé la Stratégie de développement durable de la CCN.

La vision de la CCN

La Stratégie de développement durable de la CCN fournit un programme ciblé et novateur de leadership environnemental dans la région de la capitale du Canada qui assure l'intégration des aspects environnementaux et sociaux dans la prise de décisions courante. Elle fait état de l'engagement de la CCN à travailler avec ses partenaires, les intervenants et le public pour bâtir ensemble une région de la capitale toujours plus verte et durable.

La stratégie traite également des aspects d'équité sociale liés au développement durable : elle tient compte de la façon dont chaque mesure peut être mise en œuvre pour que ses retombées soient distribuées de manière plus équitable. Bon nombre des mesures prévues dans la présente stratégie ont le potentiel d'influer positivement sur plusieurs déterminants de la santé et du bien-être humains. Les liens qu'ont les personnes avec leur environnement social et physique influent souvent sur leurs résultats sur la santé. Parmi les exemples de déterminants physiques et sociaux de la santé humaine mentionnons l'environnement naturel, l'environnement bâti, l'exposition à des substances toxiques et à d'autres risques physiques, les obstacles physiques, l'esthétique, les options de transport et l'accès à des aliments sains.

Non seulement cette stratégie vise à protéger notre patrimoine naturel et culturel, mais elle contribuera aussi à améliorer la santé et le bien-être de tous les résidents et visiteurs de la région de la capitale nationale.

Les principes de la CCN

La présente stratégie est fondée sur six principes, qui guident toutes les actions de la CCN et qui définissent comment la stratégie est mise en œuvre. Ces principes visent à envoyer un message clair quant à la façon dont la CCN veut mener ses activités. La CCN s'engage à rendre compte chaque année des progrès réalisés à l'égard des engagements associés aux différents principes et résultats.





Les mesures que prendra la CCN

Trente-quatre mesures à mettre en œuvre d'ici 2023 ont été définies. Elles exigent de la CCN de faire preuve d'innovation et d'améliorer ses façons de faire. Ces mesures sont présentées sous les 10 objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable qui concernent la CCN.

« Par ce programme ciblé et novateur de leadership environnemental, nous nous engageons à travailler avec nos partenaires, les intervenants et le public pour bâtir ensemble une région de la capitale toujours plus verte et durable. »

Mesure relative aux changements climatiques



Une économie à faible émission de carbone contribue à maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius et à mener des efforts encore plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

On a dit des changements climatiques qu'ils constituaient l'une des plus grandes menaces pour la santé humaine, l'économie et l'environnement. Pour lutter efficacement contre les changements climatiques, il faut faire la transition vers une économie faible en émission de carbone et réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en augmentant notre prospérité. L'adaptation, qui est aussi essentielle pour lutter contre les changements climatiques, consiste à prendre des décisions intelligentes, réfléchies et prospectives pour améliorer la résilience devant les changements. Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre une cible très ambitieuse pour contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques et vise à réduire de 30 p. 100 par rapport au niveau de 2005 les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada d'ici 2030.

RÔLE DE LA CCN

À titre de coordonnatrice de l'aménagement à long terme des terrains fédéraux dans la région de la capitale, la CCN peut avoir une influence sur la mobilité dans la région et encourager les comportements favorisant la durabilité écologique. Elle a un rôle à jouer dans la densification et le réaménagement urbains dans le secteur urbain intérieur.

La CCN travaillera avec ses partenaires pour mieux comprendre les effets et les risques liés aux changements climatiques ainsi que la vulnérabilité de la région à ceux-ci pour accroître sa résilience. En travaillant ensemble, la CCN et ses partenaires peuvent diminuer les dommages et réduire les coûts à long terme pour les particuliers, les entreprises, les organisations et les gouvernements dans la région de la capitale nationale. De plus, cela permettra de protéger les biens et les infrastructures qui sont ou qui pourraient être touchés par les effets des changements climatiques, comme les inondations ainsi que les feux de friches et les invasions de parasites plus fréquents et plus intenses, et par les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les orages et les vagues de chaleur.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Mesure relative aux changements climatiques

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
1.1 Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale.	Plan stratégique du Sentier de la capitale renouvelé	-	2019
	Politique sur les promenades renouvelée	-	2020
	Stratégie régionale de mobilité et de transport durables renouvelée	-	2023
1.2 Promouvoir le réaménagement des friches industrielles excédentaires et des terrains de la CCN adjacents aux stations de transport en commun conformément aux plans de la CCN.	Nombre d'hectares de terrain faisant l'objet d'un contrat d'assainissement et de réaménagement	23	2023
1.3 Évaluer les risques des effets des changements climatiques sur les biens, les programmes et les services de la CCN, et élaborer un plan de résilience et d'adaptation aux changements climatiques.	Étude de recherche sur la patinoire du canal Rideau réalisée	-	2019
	Étude de recherche sur les biens, les programmes et les services de la CCN réalisée	-	2020
	Plan de résilience et d'adaptation aux changements climatiques élaboré	-	2022
1.4 Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements de la CCN.	Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les terrains de la CCN	10	2021

Un gouvernement à faible émission de carbone



Le gouvernement du Canada prêche par l'exemple en rendant ses opérations faibles en émissions de carbone.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Le gouvernement du Canada est déterminé à diriger les efforts pour lutter contre les changements climatiques tout en continuant à contribuer à l'économie dans son ensemble. Pour faire sa part, il a établi une cible à moyen terme consistant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des immeubles et des flottes de véhicules du gouvernement fédéral de 40 p. 100 par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, tout en espérant atteindre cette cible d'ici 2025. Les investissements fédéraux dans les énergies plus propres et l'efficacité énergétique ont déjà permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations du gouvernement fédéral de 28 p. 100 par rapport aux niveaux de 2005. Le gouvernement a déjà annoncé une nouvelle cible consistant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 p. 100 par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2050.

RÔLE DE LA CCN

Alors que le Canada s'apprête à relever le défi des changements climatiques, la CCN devra veiller à ce que ses futurs investissements comprennent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui se traduira par des économies de coûts. La CCN possède un grand portefeuille immobilier, qui comprend 1 375 bâtiments, tels que maisons, immeubles de bureaux, résidences officielles, centres des visiteurs, entrepôts, granges, écoles et dépendances, qui consomment une quantité importante d'énergie et de ressources. Plusieurs de ces bâtiments sont des biens patrimoniaux que la CCN s'efforce de conserver et de protéger. Des normes plus élevées en matière de rénovation, de restauration et de construction, une gestion écoénergétique et l'intégration d'autres sources d'énergie renouvelable contribueront à économiser l'énergie et à réduire l'empreinte carbone des biens de la CCN. Pour la société d'État, la conservation de ses immeubles patrimoniaux est essentielle à la durabilité, car elle respecte les principes économiques, culturels, sociaux et environnementaux interreliés du développement durable.

Durant l'exercice 2016-2017, la CCN a produit 1 864 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂) et réduit ses émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de 15,4 p. 100 comparativement aux niveaux de référence de 2011-2012.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées à la page 14, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Un gouvernement à faible émission de carbone

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
2.1 Effectuer des vérifications de la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels, commerciaux et des résidences officielles.	Pourcentage des bâtiments dont est propriétaire la CCN qui consomment de l'énergie ayant fait l'objet d'une vérification	75 %	2021
2.2 Intégrer une analyse des émissions de gaz à effet de serre dans les projets de rénovation et de construction en tenant compte des lignes directrices des meilleures pratiques pour les lieux et les immeubles patrimoniaux ¹ .	Pourcentage de projets utilisant une analyse des émissions de gaz à effet de serre	75 %	2021
	Réduction en pourcentage des tonnes d'équivalent CO ₂ liées aux émissions des champs d'application 1 et 2 par rapport aux niveaux de référence de 2005	40 %	2030
2.3 Faire le suivi de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des terrains de la CCN, y compris des installations nouvellement louées et de celles dont le bail a été renouvelé.	Pourcentage des bâtiments dont est propriétaire la CCN qui consomment de l'énergie ayant fait l'objet d'un suivi dans ENERGY STAR Portfolio Manager	75 %	2019
	Réduction en pourcentage des tonnes d'équivalent CO ₂ liées aux émissions des champs d'application 1 et 2 par rapport aux niveaux de référence de 2005	40 %	2030
2.4 Adopter des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau pour les travaux de rénovation et de construction réalisés sur les terrains de la CCN, y compris dans ses immeubles patrimoniaux.	Normes minimales adoptées en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau	-	2021
	Réduction en pourcentage des tonnes d'équivalent CO ₂ liées aux émissions des champs d'application 1 et 2 par rapport aux niveaux de référence de 2005	40 %	2030
2.5 Acheter des véhicules à émission nulle ou hybrides pour la flotte de la CCN.	Pourcentage des nouveaux véhicules utilitaires légers achetés qui sont à émission nulle ou hybrides	75 %	2023
	Réduction en pourcentage des tonnes d'équivalent CO ₂ liées aux émissions des champs d'application 1 et 2 par rapport aux niveaux de référence de 2005	40 %	2030
2.6 Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement écologique pour les biens et services.	Politique d'approvisionnement écologique prévoyant l'analyse du cycle de vie adoptée	-	2020
2.7 Investir dans les mesures favorisant les moyens de transport à faibles émissions de carbone afin de réduire les émissions liées au navettage et aux voyages professionnels des employés.	Émissions liées aux voyages professionnels effectués par le personnel et les cadres de la CCN suivies	-	2020
	Augmentation en pourcentage des trajets de navettage des employés effectués par des moyens de transport à faibles émissions de carbone	10 % par rapport au niveau de référence de 2012	2023
	Augmentation en pourcentage des voyages professionnels locaux des employés effectués par des moyens de transport à faibles émissions de carbone	10 % par rapport au niveau de référence de 2012	2023
2.8 Accroître le détournement des déchets provenant des zones publiques et des opérations de la CCN.	Pourcentage des déchets détournés provenant de la démolition de bâtiments sur les terrains de la CCN	90 %	2018
	Pourcentage des déchets détournés provenant des activités liées à la patinoire du canal Rideau	80 %	2018
	Pourcentage des déchets détournés provenant de grands événements organisés sur les terrains de la CCN	50 %	2019
	Pourcentage des déchets détournés provenant du corridor du canal Rideau et des terrains de la CCN situés au Québec	60 %	2021

¹ [Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#) et [Accroître la résilience : lignes directrices pratiques pour la réhabilitation durable de bâtiments au Canada](#).

3 Infrastructure moderne et résiliente



Une infrastructure moderne, durable et résiliente soutient une croissance économique propre et l'inclusion sociale.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

À mesure que les effets des changements climatiques continueront de se manifester, des infrastructures résilientes au climat qui protègent les Canadiens deviendront de plus en plus nécessaires pour soutenir le bien-être économique, environnemental et social, et pour aider à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Bien que le financement consacré aux infrastructures contribuera au développement durable, celui des infrastructures écologiques deviendra une priorité, notamment dans les projets relatifs aux systèmes d'eau et d'eaux usées, à l'énergie propre, aux infrastructures résilientes au climat, comme les systèmes d'atténuation des inondations. Ainsi, d'ici la fin de 2025-2026, le gouvernement du Canada aura investi 20 milliards de dollars dans des initiatives d'infrastructures vertes qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et améliorent la résilience climatique et la qualité de l'environnement.

RÔLE DE LA CCN

La CCN est la gardienne de plusieurs des biens bâtis et paysages naturels et culturels uniques de la région. Les changements climatiques et d'autres enjeux environnementaux représentent un défi important pour l'entretien de ces biens. La CCN peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la résilience de ses biens dans le cadre de ses fonctions d'intendance et d'aménagement à long terme des terrains fédéraux et liées au processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Infrastructure moderne et résiliente

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
3.1 Adopter des lignes directrices de gestion des eaux pluviales afin de réduire les effets sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau.	Lignes directrices de gestion des eaux pluviales adoptées	-	2019
	Pourcentage de nouveaux projets appliquant les lignes directrices de gestion des eaux pluviales	100 %	2023
3.2 Évaluer les risques d'inondation pour les biens et les opérations de la CCN se trouvant dans les zones inondables de récurrence 100 ans et 350 ans.	Évaluation des risques d'inondation réalisée	-	2020



4 Énergie propre



Tous les Canadiens ont accès à une énergie abordable, fiable et durable.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Le type d'énergie produite et la quantité d'énergie consommée entraînent des effets importants sur la qualité de l'air locale et les concentrations mondiales de dioxyde de carbone et des autres gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques. Les combustibles fossiles nuisent à la santé publique et à l'environnement naturel, et tous les ordres de gouvernement reconnaissent l'importance de l'économie d'énergie et de son lien avec la santé publique et le bien-être environnemental. Le Canada est déterminé à établir une économie à faibles émissions de carbone. Les réseaux électriques propres et les technologies propres sont essentiels pour atteindre l'objectif à long terme de la Stratégie fédérale de développement durable de fournir une source d'énergie abordable, fiable et durable à tous les Canadiens. En outre, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada, un réseau énergétique plus propre fournira des avantages, tels qu'une plus grande résilience au climat et des effets moins importants sur les terres et les espèces sauvages.

RÔLE DE LA CCN

Pour atteindre ce but, il faut accélérer le développement et l'adoption d'énergies renouvelables et d'autres technologies d'énergie propre, tout en réduisant la demande globale d'énergie en utilisant celle-ci de façon plus efficace. L'empreinte carbone de la CCN est principalement attribuable à la consommation d'électricité et à l'utilisation de gaz naturel par les divers portefeuilles de bâtiments et de terrains. Il s'agit donc d'une occasion de réduire son empreinte par la consommation d'énergie de sources renouvelables et l'installation de systèmes de production d'énergie propre et renouvelable sur ses terrains.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Énergie propre

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
4.1 Évaluer le potentiel en énergie renouvelable des terrains et des bâtiments de la CCN afin d'accroître la proportion de systèmes de production d'énergie renouvelable autonomes.	Évaluation du potentiel en énergie renouvelable réalisée	-	2020
4.2 Faciliter la connexion des édifices fédéraux et appartenant à la CCN au réseau énergétique de quartier de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).	Nombre d'édifices fédéraux et appartenant à la CCN que l'on prévoit connecter au réseau énergétique de quartier de SPAC	Nombre accru d'édifices connectés	2023

5 Lacs et cours d'eau vierges



Des lacs et des cours d'eau propres soutiennent la prospérité économique et le bien-être des Canadiens.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Les lacs et les cours d'eau du Canada assurent la subsistance de divers végétaux et animaux, fournissent de l'eau potable à des millions de Canadiens, permettent la pratique de la natation, de la navigation de plaisance et de la pêche récréative et contribuent à des activités économiques telles que le tourisme, la pêche commerciale, l'agriculture et le transport maritime. La contamination de l'eau ainsi que l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes ont causé des dommages à de nombreux lacs et cours d'eau. La Stratégie fédérale de développement durable définit deux grands axes d'intervention pour ses cibles à moyen terme : réduire la pollution des lacs et des cours d'eau par les nutriments et rétablir les écosystèmes des lacs et des cours d'eau.

RÔLE DE LA CCN

Cet objectif de la Stratégie fédérale de développement durable est particulièrement important pour la CCN, puisque les nombreuses berges et les nombreux lacs et cours d'eau, comme les rivières Gatineau, Rideau et des Outaouais, font partie des éléments naturels les plus emblématiques de la région de la capitale. La CCN est aussi responsable de la qualité des eaux de baignade à diverses plages. Elle assume une responsabilité double à l'égard de cet objectif, puisqu'elle s'occupe de plusieurs parcs, fermes et milieux naturels qui, s'ils ne sont pas bien gérés, peuvent contribuer à la pollution de l'eau et à la dégradation des écosystèmes aquatiques.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Lacs et cours d'eau vierges

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
5.1 Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer la fonction écosystémique.	Évaluation du patrimoine archéologique menacé se trouvant sur les terrains riverains de la CCN réalisée	-	2021
	Berges dégradées recensées et priorisées	-	2019
	Pourcentage de berges hautement prioritaires ayant été stabilisées et restaurées	25 %	2023
5.2 Continuer d'établir des corridors riverains sur les propriétés louées.	Pourcentage de propriétés nouvellement louées où des mesures de protection riveraine ont été prises	100 %	2023

6 Terres et forêts gérées durablement



Les terres et les forêts soutiennent la biodiversité et fournissent divers services écosystémiques pour les générations à venir.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Les espaces naturels du Canada fournissent des habitats aux espèces fauniques et des services écosystémiques qui sont essentiels à notre bien-être, notamment en filtrant notre air et notre eau et en stockant le dioxyde de carbone. Les forêts sont fondamentalement liées aux valeurs culturelles, récréatives et spirituelles des peuples autochtones et des Canadiens. Deux objectifs à moyen terme de la Stratégie fédérale de développement durable concernent la CCN, même s'ils ne s'y appliquent pas directement. Le premier consiste à veiller à ce que d'ici 2020, au moins 17 p. 100 des zones terrestres et des eaux intérieures soient préservées au moyen de réseaux d'aires protégées et d'autres mesures de conservation effectives par zone. Le deuxième est de maintenir ou d'améliorer l'état de 90 p. 100 des indicateurs d'intégrité écologique dans les parcs nationaux d'ici 2019.

RÔLE DE LA CCN

Les terres et les forêts subissent une forte pression causée par l'activité humaine. La CCN assume la gestion et l'intendance de plus de 10 p. 100 des terrains de la région de la capitale du Canada, ce qui représente plus de 600 km². Cela en fait la plus importante gestionnaire de terrains de la région, d'où son rôle dans la gestion durable de ses terrains et de ses forêts.

La CCN est responsable de la gestion d'un vaste réseau d'espaces verts, qui comprend le parc de la Gatineau (361 km²), la Ceinture

de verdure (200 km²), des parcs urbains et des espaces verts le long des promenades. Ce réseau non seulement protège des éléments écologiques fragiles, des paysages culturels et du patrimoine archéologique et bâti, mais il procure aussi des avantages monétaires directs, comme des produits agricoles. Il procure également des avantages qui ne sont pas mesurés selon les paramètres des marchés traditionnels, comme le contrôle de la qualité de l'air, la filtration de l'eau, la régulation du climat, le stockage du carbone, la fourniture d'habitats à la faune et le contrôle de l'érosion.

De plus, la CCN contribue à la durabilité des terres et des forêts du Canada dont elle est l'intendante par différents projets visant à accroître les connaissances scientifiques sur les espaces naturels, à gérer la propagation d'espèces envahissantes et à protéger des espèces en péril.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Terres et forêts gérées durablement

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
6.1 Adopter et mettre en œuvre une stratégie sur les forêts qui tient compte de la valeur du patrimoine naturel et culturel et qui est axée sur la protection des arbres en milieu urbain.	Stratégie sur les forêts adoptée	-	2019
	Nombre d'arbres plantés	100 000	2020
6.2 Contrôler, en collaboration avec les intervenants de la région, la propagation des espèces de plantes envahissantes.	Approche coordonnée adoptée	-	2020
6.3 Favoriser la connectivité des écosystèmes et des habitats naturels dans la région de la capitale nationale.	Corridors potentiels définis sur les terrains de la CCN et sur les terrains situés à côté ou près de ceux-ci	-	2020
	Nombre d'hectares de corridors écologiques protégés	Nombre accru de kilomètres carrés	2023
6.4 Renouveler le plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN, qui prévoit notamment l'amélioration de la biodiversité sur ses terrains.	Plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN renouvelé	-	2018
	Nombre de projets réalisés selon le Plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN	15	2022

Populations d'espèces sauvages en santé



Toutes les espèces ont des populations saines et viables.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Des populations de plantes et d'animaux ainsi que des habitats en santé sont des éléments importants de la biodiversité. Elles composent les écosystèmes qui rendent de précieux services aux Canadiens, comme réguler le climat, fournir des aliments et des médicaments et polliniser les cultures. Toutefois, l'activité humaine, le développement urbain, les espèces exotiques envahissantes, la pollution et les changements climatiques menacent les espèces de plantes et d'animaux et leurs habitats. L'objectif à moyen terme de la Stratégie fédérale de développement durable est que, d'ici 2020, les espèces qui sont protégées demeurent protégées, et que les populations d'espèces en péril inscrites en vertu des lois fédérales montrent des tendances qui sont conformes aux stratégies de rétablissement et aux plans de gestion.

RÔLE DE LA CCN

À titre de gestionnaire de plus de 10 p. 100 des terrains de la région de la capitale, comptant plusieurs écosystèmes et habitats naturels de grande valeur, la CCN se trouve dans une position unique pour contribuer à la protection et à la conservation de

populations d'espèces sauvages du Canada. On a recensé au total 28 écosystèmes et habitats naturels de grande valeur sur les terrains de la CCN, et celle-ci estime que ses terrains abritent à l'heure actuelle environ 200 espèces en péril. En outre, on s'inquiète au sujet d'autres espèces qui, bien qu'elles n'aient pas été répertoriées au nombre des espèces en péril par les gouvernements fédéral et provinciaux, pourraient être menacées par l'activité humaine sur les terrains de la CCN. Les collisions d'oiseaux avec les immeubles et la mortalité de la faune sur les routes sont deux exemples qui concernent la CCN.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue à l'objectif de développement durable suivant :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Populations d'espèces sauvages en santé

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
7.1 Adopter, pour les immeubles et les terrains fédéraux, des normes de conception architecturale et d'aménagement paysager sécuritaires pour les oiseaux.	Normes de conception sécuritaire pour les oiseaux adoptées	-	2019
	Nombre de nouveaux projets appliquant les normes de conception sécuritaire pour les oiseaux	100 %	2023
7.2 Acquérir des données sur la classification écologique des terrains et les analyser en vue de localiser et de protéger l'habitat potentiel d'espèces en péril.	Données acquises et analysées concernant les aires naturelles désignées	-	2021
	Données acquises et analysées concernant les autres aires naturelles	-	2023
7.3 Créer un programme d'aménagement paysager favorable à l'habitat des pollinisateurs.	Lignes directrices sur l'habitat des pollinisateurs adoptées	-	2020
	Nombre d'hectares de nouvel habitat des pollinisateurs	Nombre accru d'hectares	2022
7.4 Établir des seuils et élaborer des lignes directrices en matière d'écologie routière afin de réduire la mortalité de la faune sur les routes.	Projet de recherche réalisé pour guider la prise de décisions concernant l'incidence des routes sur la faune	-	2021
	Pourcentage de projets de nouvelle route appliquant des pratiques exemplaires pour réduire l'incidence des routes sur la faune	75 %	2023

8 Alimentation durable



L'innovation et la créativité contribuent à un secteur agricole et à une économie alimentaire dominants au niveau mondial pour tous les Canadiens.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Le système alimentaire canadien fournit des aliments sains et sûrs pour les Canadiens et contribue à notre économie. La conservation de notre environnement naturel et la protection de l'eau douce et de la qualité des sols contribueront à ce que notre système alimentaire continue de fournir des aliments sûrs et sains à long terme. Un des objectifs à moyen terme de la Stratégie fédérale de développement durable est que d'ici 2030, les paysages agricoles fournissent un niveau stable ou amélioré de biodiversité et une gestion efficace vers une qualité de l'eau et des sols pour la production alimentaire.

RÔLE DE LA CCN

La CCN appuie la production alimentaire durable sur ses terrains et contribue à l'établissement d'un système alimentaire régional sain tout en supportant l'économie locale. Conformément à sa stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable, la CCN gère environ 70 fermes alimentaires (fermes maraîchères, laitières, de grandes cultures et d'élevage), qui se trouvent principalement dans la Ceinture de verdure, mais aussi sur des terrains urbains. Ces fermes sont des symboles vivants des paysages naturels et culturels qui ont servi à la fondation d'une grande partie des zones habitées du Canada. Elles permettent aussi de veiller à ce que les résidents de la région de la capitale aient accès à des aliments sains produits localement et de façon durable, et à ce que la biodiversité soit protégée sur les terres agricoles.

La CCN a aussi un rôle à jouer en encourageant la réduction des apports énergétiques et chimiques et des déchets produits, tout en contribuant de manière positive aux processus des systèmes naturels et en étant orientée vers le principe du « travail avec la nature » pour la production d'aliments locaux, et ce, avec la participation active de la communauté.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Alimentation durable

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
8.1 Créer une campagne de promotion des aliments produits localement sur les terrains de la CCN.	Campagne de promotion des aliments produits localement mise en œuvre	-	2020
8.2 Élaborer une stratégie de production alimentaire relative aux terrains urbains pour compléter la Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable.	Stratégie alimentaire élaborée	-	2022
	Nombre de partenariats conclus pour mettre en œuvre la stratégie de production alimentaire relative aux terrains urbains	5	2022
8.3 Diversifier les cultures sur les terres agricoles servant à des activités de monoculture, et accroître la production alimentaire sur les terres agricoles existantes de la Ceinture de verdure.	Évaluation réalisée concernant les aliments produits ou qui pourraient être produits sur les terres de la CCN (type, qualité et quantité)	-	2020
	Nombre d'acres de terres agricoles dans la Ceinture de verdure converties à la production alimentaire	500	2021

Rapprocher les Canadiens de la nature



Les Canadiens connaissent la valeur de la nature, en sont entourés et contribuent à son intendance activement.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Le contact avec la nature apporte aux humains des bienfaits qui sont reconnus. Passer du temps dans la nature peut améliorer la santé physique et mentale, contribuer au développement des enfants et offrir des occasions de croissance spirituelle. De plus, le tourisme et les activités en nature procurent des avantages économiques à la région. L'objectif à moyen terme de la Stratégie fédérale de développement durable consiste à maintenir ou à augmenter, d'ici 2020, le nombre de Canadiens qui sortent en nature, par exemple en allant visiter des parcs et des espaces verts, et à accroître la participation aux activités de conservation de la biodiversité par rapport au niveau de référence de 2010.

RÔLE DE LA CCN

Le réseau d'espaces verts de la CCN, qui comprend le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure, offre des lieux uniques où les gens et la nature cohabitent. Le réseau du Sentier de la capitale, qui compte plus de 200 kilomètres de sentiers polyvalents, permet aux gens d'entrer en contact avec ces espaces verts et de passer du temps à l'extérieur. Il est important pour la CCN de préserver cette expérience culturelle, et elle peut contribuer à l'atteinte de cet objectif en offrant aux gens de nouvelles possibilités d'entrer en contact avec la nature et en participant à des projets de conservation.

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Rapprocher les Canadiens de la nature

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
9.1 Établir de nouveaux partenariats avec des organismes locaux afin de réaliser des programmes et des projets de sensibilisation et de participation des citoyens concernant la conservation de la nature et de la biodiversité sur les terrains de la CCN.	Nombre de bénévoles, de participants et de visiteurs dans les parcs et les espaces verts de la CCN	Nombre accru de bénévoles, de participants et de visiteurs	2020
9.2 Promouvoir l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la capitale par les transports en commun.	Évaluation réalisée concernant l'accessibilité des espaces verts, et recommandations formulées pour accroître leur accessibilité par les transports en commun	-	2021
9.3 Travailler avec des partenaires et le secteur privé pour installer de nouvelles stations de vélopartage dans les espaces verts urbains de la CCN.	Nombre de nouvelles stations de vélopartage	Nombre accru de stations de vélopartage	2022

10 Collectivités sûres et en santé



Tous les Canadiens vivent dans des collectivités propres et durables qui contribuent à leur santé et à leur bien-être.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Le gouvernement fédéral s'est engagé à faire en sorte que les Canadiens vivent dans des environnements propres et sûrs. Cela signifie, entre autres, améliorer la qualité de l'air, protéger les Canadiens contre les substances dangereuses, ainsi que gérer et assainir les sites qui ont été contaminés au fil des années. Dans le cadre de cet objectif de la Stratégie fédérale de développement durable, on compte assainir 599 des sites les plus prioritaires visés par le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux d'ici 2019-2020.

RÔLE DE LA CCN

La CCN prévient la pollution des terrains, de l'eau souterraine et de l'eau de surface en intégrant des normes environnementales strictes dans ses opérations et dans les pratiques appliquées sur ses terrains, ce qui contribue aussi à la sûreté et à la santé des collectivités. Elle gère 1 367 immeubles et met en œuvre un programme visant à recenser et à évaluer ceux pouvant renfermer des substances désignées, comme l'amiante et la peinture au plomb. Les sites contaminés se trouvant sur les terrains de la CCN sont un legs des activités industrielles qui ont marqué la région au cours du siècle dernier. La CCN continue de gérer un programme important de décontamination de ses sites (1 578 sites contaminés au total).

CONTRIBUTION DE LA CCN AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 DES NATIONS UNIES

En mettant en œuvre les mesures indiquées ci-après, la CCN contribue aux objectifs de développement durable suivants :



Mesures à mettre en œuvre de 2018 à 2023 contribuant à l'objectif Collectivités sûres et en santé

MESURES	INDICATEURS	CIBLES	ÉCHÉANCES
10.1 Assainir les sites les plus prioritaires se trouvant sur les terrains de la CCN dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.	Nombre d'hectares de terrains assainis	1,5	2023
10.2 Évaluer des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques sur les terrains de la CCN en vue de réviser les politiques et les pratiques actuelles.	Évaluation réalisée concernant l'utilisation de pesticides sur les terrains de la CCN	-	2020
	Politique de la CCN sur les pesticides révisée	-	2022

Participez

Chaque résidant de la région de la capitale nationale a un rôle à jouer pour bâtir une capitale plus verte et durable. Que vous fassiez partie du milieu des affaires de la région, que vous soyez actif dans votre quartier ou que vous souhaitiez rendre votre foyer plus écologique, vos efforts sont essentiels à notre réussite commune. Si vous ne participez pas déjà, nous espérons que vous vous joindrez à nous.

Restez branchés

Consultez la section [Bâtir une capitale plus verte](#) de notre site Web pour obtenir d'autres renseignements au sujet de nos niveaux de référence et des progrès réalisés. Vos commentaires sur la façon dont la CCN pourrait renforcer ou améliorer ses efforts en matière de durabilité sont les bienvenus.

Pour en apprendre davantage à ce sujet ou pour participer à ces efforts, communiquez avec nous à info@ncc-ccn.ca.



Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202, Ottawa, Canada K1P 1C7

Téléphone : 613-239-5000 ou sans frais : 1-800-465-1867

ATS : 613-239-5090 ou ATS sans frais : 1-866-661-3530

Télécopieur : 613-239-5063 Courriel : info@ncc-ccn.ca

www.ccn-ncc.gc.ca

Stratégie de développement durable 2018-2023

Numéro de catalogue :